

## **Procès-Verbal du Conseil Municipal du 17 décembre 2015**

Convocation du 11 Décembre 2015

**Présents** : M. Moutarlier Jean-Paul, Maire – M. Huguenin Alain – Mme Walter Mariette – M. Pacaud Pierre – Mme Fremy Maria – M. Estavoyer Paul-Luc – Adjoint – M. Fricker Didier, M. Groetz Alexandre, M. Ritter Thierry, Mme Wirz Catherine - Conseillers Municipaux.

### **Absents Excusés:**

Mme Ochem Aurélie a donné procuration à M. Estavoyer Paul-Luc

### **Absents :**

M. Badiqué Sylvain, M. Brun Alain, Mme Communod Francine, Mme Lechguer Najat, Mme Molinari Lucile, Mme Noël Audrey

### **ORDRE DU JOUR :**

#### **1) Désignation d'un (e) secrétaire de séance**

Monsieur Alexandre GROETZ est nommé secrétaire de séance à l'unanimité.

#### **2) Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 04 Décembre 2015**

**Pas d'observation. Adopté à l'unanimité**

#### **3) Demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2016 (DETR)**

La commune de Chèvremont est éligible à la DETR (Dotation des Equipements des Territoires ruraux).

La reconstruction de notre salle d'activités « la Chougalante » permet de solliciter une subvention à ce titre.

Le projet en est au stade de l'avant-projet sommaire, et la commission municipale en charge d'examiner les propositions de l'architecte, travaille afin de faire valider prochainement au conseil un APS faisant consensus, en relation avec la CAB, tant au niveau des surfaces que des aménagements et du plan de financement.

Le dossier DETR doit être déposé avant le 31 décembre. Il est donc nécessaire de d'autoriser Monsieur le Maire à demander cette subvention, et d'adopter le plan de financement prévisionnel joint en annexe, étant entendu que ce plan de financement pourra être modifié en fonction du travail sur le projet définitif et sur les financements supplémentaires que nous pourrions obtenir.

Il est donc nécessaire que le Conseil Municipal en délibère.

Intervention de Monsieur PACAUD Pierre qui demande si la subvention sera bien effective.

Intervention de Madame FREMY Maria qui demande que le plan de financement soit intitulé « Plan de financement prévisionnel ».

**Adopté à l'unanimité.**

**4) Avenant à la délibération du 04 décembre 2015 pour l'adhésion des agents du régime général au nouveau contrat groupe « assurance collective » 2016/2018 du Centre de Gestion**

Par délibération du 04 décembre 2015, le Conseil Municipal a accepté l'adhésion au nouveau contrat groupe « assurance collective » 2016/2018 du Centre de Gestion pour les agents du régime fonctionnaire.

Il a été omis de préciser, dans cette délibération, que la commune adhère à ce contrat groupe pour les agents issus du régime général.

Il est donc demandé au Conseil Municipal de délibérer à ce sujet et d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer les démarches et à signer tout document nécessaire à cette fin.

**Adopté à l'unanimité**

**5) Questions et informations diverses**

Néant

Levée de séance à 20h30.